



Madame Soline GIRARD
Présidente
Association « Epargnez-nous ! »
1 rue de la Prévoyance
28000 CHARTRES

SECRETARIAT DES ÉLUS

Daniel GUERET
Conseiller Régional
Adjoint au Maire
chargé du projet « pôle gare »

DG/fl

Chartres, le 21 février 2014,

Madame la Présidente,

Par courrier du 20 janvier dernier, vous formulez -au nom de votre association- la demande de disposer de l'étude d'impact dans le cadre de la procédure «ZAC Pôle Gare ».

L'étude d'impact est une pièce constitutive du dossier de la création ZAC, soumis à l'avis de l'autorité environnementale. Cet avis a été rendu le 23 janvier 2014 et est consultable sur le site internet de la DREAL Centre.

En parallèle, celle-ci doit être mise à disposition du public après délibération du Conseil municipal de la Ville de Chartres. Pour des raisons d'organisation, il n'a pas été possible de l'inscrire au Conseil du 17 février.

Il conviendra par conséquent à l'équipe municipale issue des élections des 23 et 30 mars de présenter une délibération en ce sens lors d'un prochain Conseil, conduisant ensuite à une réunion publique de concertation d'ici la période estivale.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en mes sentiments les meilleurs.

L'Adjoint au Maire
chargé du projet « pôle gare »,

Stancé ceus

Daniel GUÉRET

CHARTRES
PATRIMOINE MONDIAL
DE L'UNESCO



Adresser toute correspondance impersonnellement à
Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place des Halles - 28019 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 23 40 00 - Télécopie 02 37 23 41 99 - www.chartres.fr